

Compte-rendu de l'assemblée extraordinaire du 5 octobre 2017

Présents : Corine Mouillard, Michel Boulanger, Delphine Boulanger, Daniel Mouillard, Chantal Savoye, Patrice Evangelaire, Christelle Pointout, Catherine Tirache, Audrey Chivot, Christophe Colin.

Patrick Soubry, maire de Vron

Bruno Bosquet du journal d'Abbeville

Claude Cailly du Courrier Picard

Excusés : Laure Friedmann référente Vivinfo, Claudine Duploux référente Vivagym et Sandrine Colin.

Séance ouverte à 20h30

1-Mise au point :

L'assemblée extraordinaire de ce jour a été décidée afin de faire le point sur l'association et ses membres.

Le bureau a été décrit comme suit :

Président Patrice Evangelaire, Vice-président Michel Boulanger, Trésorière Corine Mouillard, Trésorière adjointe Audrey Chivot, Secrétaire Catherine Tirache, Secrétaire adjointe Sandrine Colin.

Les membres actifs sont : Delphine Boulanger, Christelle Pointout, Christophe Colin, Chantal Savoye, Daniel Mouillard.

Les référentes sont Laure Friedmann pour Vivinfo et Claudine Duploux pour Vivagym.

2-L'école du dos :

Cette activité est tenue par Colette Hertault sous l'égide de Vivavron le jeudi de 19h à 20h au foyer au prix de 85 euros pour une inscription à l'année pour les adhérentes.

Le statut de la référente n'étant pas encore bien défini ainsi que ses modalités de paiement, étant encore dans une période d'essai, l'association a décidé de se réunir à ce sujet le jeudi 14 décembre à 20h à la mairie pour en faire le bilan.

3-Demande :

La détente vronnaise sollicite Vivavron pour s'associer à un voyage « Marché de Noël » à Paris en décembre.

L'association n'y est pas favorable car elle prépare le Téléthon à cette période.

4-Le Téléthon :

Celui-ci aura lieu les 8 et 9 décembre, chapeauté par notre coordinatrice Audrey Chivot.

Sont prévus : repas tartiflette et marche nocturne le vendredi soir, marche et bike and run le samedi matin, vente d'objets.

Une réunion de préparation est prévue le jeudi 16 novembre à 20 à la mairie.

5-Les demandes de subvention :

Patrick Soubry a rappelé que les subventions sont, sur un plan juridique, attribuées aux associations si celles-ci ont besoin d'argent pour leur fonctionnement.

Pour Vivavron, la demande de subvention arrive à la période où le bilan financier est plus que positif (fin d'année), or ses dépenses arrivent surtout au moment de la Vronnaise. La question est de savoir s'il faut changer la date du bilan financier.

Dates à retenir :

-réunion le jeudi 16 novembre 20 h à la mairie pour le Téléthon

-réunion le 14 décembre 20h à la mairie pour l'école du dos

-assemblée générale en janvier

Séance levée à 21h50

Clôture par un pot de l'amitié

